



## Communiqué de presse

Paris, le 25 février 2019

### **FTPA conseille les vendeurs de la société Attis dans la cession de ses parts au groupe BBA Emballages**

**Le cabinet d'avocats FTPA a conseillé la famille Ehsani, propriétaire des actions de la société Attis, spécialisée dans la distribution d'emballage alimentaire, dans la cession de ses parts au groupe BBA Emballages.**

Créée en 2011, la société Attis est spécialisée dans la distribution en gros d'emballages alimentaires pour les professionnels de distributeur d'emballages dans le secteur de la restauration.

Avec cette opération, le groupe BBA Emballages, spécialiste de l'emballage alimentaire en France, envisage le déploiement de la société Attis en France, notamment dans un segment de marché où BBA n'était pas présent.

#### **Conseils de l'opération :**

Conseils de la famille Ehsani, propriétaire des actions de Attis (cédant) :

- **FTPA :** Coralie Oger (Avocat associé), Charlotte Pouyat (Collaboratrice)

Conseils de BBA Emballages (acquéreur) :

- Colbert Avocats : Jean-Luc Dury (Avocat associé)

#### **A propos de FTPA :**

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de près de 60 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

#### **Contacts presse (cabinet FTPA)**

Agence Elliott & Markus

Albane Helye

Tel : 01 53 41 41 84

[a.helye@elliott-markus.com](mailto:a.helye@elliott-markus.com)